



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidence
2. Le Comité, le « Bureau »
3. Nos activités 2023
4. Relations avec les institutions et les associations genevoises
5. Associations faîtières
6. Finances du RELAIS

1. Mot de la présidence

Notre association est devenue plus dynamique, les membres de notre petite équipe s'investissent remarquablement dans le partage des tâches ce qui fait que les liens avec le réseau et les organismes apparentés s'en trouvent renforcés.

Nous sommes toujours très présents bien que nous ayons été amenés à faire des choix dans nos participations. C'est dans ce rapport d'activité 2023 que vous trouverez le détail de nos diverses collaborations.

Vous l'avez sûrement remarqué, le domaine de la Proche Aidance est en plein développement et se répand dans les médias. C'est une bonne chose après tant de décennies de non reconnaissance mais comme dans toute expansion, il y a le risque de se perdre dans un foisonnement trop disparate.

Au niveau de l'Etat de Genève, la CCPA, qui est la Commission Cantonale des Proches Aidants, a beaucoup œuvré et bien des dispositifs ont été et sont actuellement mis en place pour offrir du soutien et du répit dans le handicap physique, dans le handicap mental et dans le domaine du vieillissement. Par contre, dû certainement au caractère d'imprévisibilité des troubles psychiques et de la difficulté à accompagner celles et ceux qui en souffrent, rien n'est encore prévu pour les proches et nous devons nous faire entendre vigoureusement pour que quelque chose soit créé pour **le handicap psychique**.

Nous constatons que le nombre de nouvelles personnes ainsi que de nouvelles familles qui nous sollicitent est en augmentation et les situations rapportées sont de plus en plus complexes et émotionnellement extrêmement difficiles à vivre. Nous nous efforçons de leur apporter non seulement une écoute empathique, un partage, un soutien et un accompagnement - s'il est désiré - mais à l'aune de nos connaissances, nous leur indiquons des pistes concrètes ou des actions à entreprendre. Nous intervenons lorsque la situation l'exige et, selon les problèmes, nous faisons appel à des professionnels spécialisés.

Lors de nos entretiens, nous encourageons et nous soutenons les démarches entreprises par les familles.

Ce soutien reste notre priorité et notre raison d'être.

Néanmoins, malgré toutes les bonnes volontés de part et d'autre, il subsiste encore trop souvent des abîmes d'incompréhension de la part des familles ou des proches par rapport à certaines attitudes des différents intervenants dans la galaxie des problématiques psychiques.

Notre expérience et nos liens professionnels nous permettent parfois d'aider à dénouer des situations mais cependant il y a encore bien du travail pour développer en application concrète la reconnaissance de la participation des proches dans les processus de soins en psychiatrie adulte.

Nous continuerons à défendre avec insistance la place essentielle et fondamentale des proches dans la prise en charge des personnes concernées par les troubles psychiques.

Prenez soin de vous, prenons soin de nous, car c'est la seule façon de pouvoir continuer à mobiliser nos forces pour soutenir nos proches.

2. Le Comité, le « Bureau »

Le Comité

Tant au niveau du comité que du bureau nous portons une attention particulière à l'équilibre entre proches aidants, professionnels et personnes non concernées. Il est important de rappeler que tous œuvrent à titre bénévole au sein de notre association.

<p><u>Membres du Comité en 2023 :</u></p> <p><i>Membres d'honneur du Comité : Pr. François Ferrero, ancien chef du Service de la Psychiatrie adulte (HUG) et M. Sandro Manzoni.</i></p> <p>Mme Aviva DATTEL, présidente, Mme Fabienne THORENS, vice-présidente, M. Pascal BONVIN, trésorier, Mme Vital HORTA, membre Dr Cédric DEVILLÉ, membre, M. Antonio LAFRANCHI, membre, Dre Leonice De CARVALHO FURTADO, membre,</p>	<p><u>Membres actifs en 2023 :</u></p> <p>Mlle Maeva BRIGUET, M. Dietmar LOHMANN, Mme Danielle Francescato</p>
--	--

Notre comité se réunit toutes les 6 semaines en temps normal. Nous avons augmenté la fréquence de nos comités après avoir eu seulement 4 rencontres en 2023. Le Comité est informé par le Bureau sur les affaires courantes et valide ou non les actions, activités, décisions traitées lors du Bureau. Il nous apporte surtout un avis extérieur sur le RELAIS.

Le Bureau

Les cinq membres (maximum selon nos statuts) du Bureau sont aussi partie prenante du Comité. Ils se réunissent chaque quinze jours en temps normal et passent en revue des objets comme nos activités, nos liens avec les membres du Relais et le réseau psychiatrique et associatif ainsi que notre budget...En 2023, le Bureau s'est réuni 22 fois.

3. Nos activités 2023

L'ADN du Relais réside dans l'accueil et le soutien des proches. Dans ce but, nous proposons **une permanence téléphonique** ouverte trois après-midis par semaine de 14h à 18h. Les personnes qui nous contactent nous exposent leur situation et nous nous efforçons de leur donner des conseils et des informations. Très souvent les cas sont trop complexes pour qu'une solution puisse être trouvée au cours de l'appel. Nous organisons donc **un entretien**. En 2023, nous avons mené 49 entretiens d'une heure et demie, animés selon nos disponibilités par deux membres du Comité du Relais.

Nos groupes de soutien bimensuels (25 en 2023) sont un espace de parole et d'échanges. La fréquentation est variable, le nombre de participants augmente chaque fois que nous proposons un/e invité/e. En 2023, nous avons reçu le Collège de rétablissement ; Danielle Francescato, membre de notre Bureau, invitée en tant qu'infirmière dans un CAPPI jusqu'à sa récente retraite; l'Equipe Mobile de psychiatrie de l'adulte ; le programme Pro Famille des HUG ; Dre Franceline James, ethnopsychiatre ; deux animatrices du Réseau des Entendeurs de Voix (REEV); Visar Qusaj, l'un des adjoints au responsable des soins en psychiatrie.

Un gros travail de communication a été réalisé en 2023 avec la mise à jour de **notre site Internet** et la réédition de **notre brochure** : autrefois divisée en trois fascicules, elle n'en comporte plus qu'un seul et les informations ont été actualisées. Elle est également disponible sur notre site Internet, au moyen duquel vous pouvez nous contacter, devenir membre et être informés de nos activités : www.lerelais.ch

Notre Fête de fin d'année le 11 décembre 2023 a été un grand succès : spectacle de la troupe Les Antidépresseurs (« Ecoute, j'ai un truc à te dire »), animation musicale par le trio de jazz Bazar, buffet et marmite de l'Escalade. L'ambiance a été particulièrement chaleureuse.



Le «bureau» 2023 autour de la Marmite de l'Escalade

4. Relations avec les institutions et les associations genevoises

a) Partenariat avec les HUG :

Nos liens avec le Département de Santé Mentale et de Psychiatrie (DSMP) nous permettent de faire entendre la voix des proches lors des trois réunions 2023 du **Groupe Accueil Famille** à Belle Idée ; en plus du Responsable des soins à Belle Idée, nous y rencontrons les animateurs/animateuses du programme **Profamille** des HUG (formation que nous recommandons à nos membres).

Nous maintenons notre collaboration avec **l'Equipe Mobile** et le **CMT** (Case Management de Transition) de la psychiatrie adulte. Notre dialogue avec ces deux secteurs des HUG est permanent, formalisé par deux rencontres annuelles avec leurs équipes sous la responsabilité du Prof. P. Huguélet. Par ailleurs, nous apportons notre contribution dans les réunions **HUG/Associations (Représentants du Département de psychiatrie et des Associations de patients et de proches)** qui ont lieu 3 fois par an. Les thèmes discutés sont de deux ordres : 1/ informations du Département, sur les projets de l'Institution et 2/ informations en provenance des Associations. En 2023, les principaux sujets présentés ont porté sur le Projet EVIPSY (conception d'un futur bâtiment hospitalier sur le site de Belle-Idée, réalisation d'ici 8 à 10 ans) ; le déploiement du Plan de Crise Conjoint – PCC – à Genève ; le nouveau concept de soins en élaboration au Service de psychiatrie adulte : le MODING (pour modèle inclusif genevois, phase pilote dès janvier 2024). De leur côté, les Associations ont parlé de leurs actualités ; du Collège de rétablissement ; du nouveau Collectif de Santé Mentale Genevois (CSMGe) qui réunit toutes les Associations actives, de près ou de loin, dans le domaine de la santé mentale à Genève.

Deux des membres du Bureau ont été conviés par **les EPI (Etablissements Publics pour l'Intégration)** à participer durant plusieurs mois à l'élaboration d'un « Recueil de bonnes pratiques » pour les Usagers, les Proches et les Professionnels dans le but d'améliorer les prestations dispensées et de favoriser la communication entre les différentes parties. 4.3 La CCI (Commission Cantonale d'Indication) fait partie du plan stratégique du Canton de Genève en faveur de l'intégration des personnes handicapées. Notre présidente, Aviva Dattel, a rejoint la Commission il y a de nombreuses années et consacre beaucoup de temps à lire les dossiers reçus et à chercher avec ses collègues les lieux de vie adaptés et disponibles. Elle nous fait souvent part de la complexité des situations et du vécu dramatique des personnes en demande, dont la majorité souffrent de troubles psychiques.

b) Partenariat avec le Canton

Au sein de la **CCPA (Commission Cantonale des Proches Aidants)** nous oeuvrons pour tenter de remédier à la carence d'offre de répit pour les proches aidants confrontés à la maladie psychique.

c) Partenariat avec les autres associations

Nous souhaitons expliquer aux futur/e/s psychologues et psychiatres à quel point l'accueil et l'écoute des proches est importante lors des prises en charges qu'ils/elles devront assurer dans leur future profession. Les cours dispensés dans le cadre de **PSYFOR** et proposés par **Pro Mente Sana** permettent à plusieurs associations autogérées de se faire connaître. Nos témoignages dans le cadre du Relais mettent en avant le savoir des proches et l'importance de les considérer comme des partenaires lors des prises en soins.

Une nouvelle approche des directives anticipées a été initiée en 2022 à Genève sous le nom de « **Plan de Crise Conjoint** ». www.plandecriseconjoint.ch. Lors de notre AG 2022, une conférence avait été donnée sur ce sujet par Mme Pascale Ferrari, responsable de la formation/diffusion du PCC en Suisse Romande. C'est un outil d'évolution, essentiellement pour les personnes concernées par des fragilités psychiques, mais aussi pour leurs proches. Le Relais fait partie du Consortium destiné à fédérer les HUG et les institutions genevoises concernées par la prise en charge des troubles psychiques.

Les formations, auxquelles le Relais contribue, s'accroissent dans tout le canton y compris dans les CAPPI. L'objectif des HUG est d'avoir un PCC pour chaque patient à l'horizon 2026. Par ailleurs, la formation des soignants se généralise avec des cours obligatoires en HES pour les nouveaux/elles infirmiers/ères.

Le **CSMGe (Collectif Santé Mentale Genève** – voir sous HUG-Associations ci-dessus), s'est constitué en tant que Groupe auto-géré, il y a quelques années. Ce collectif réunit toutes les Associations qui souhaitent en faire partie, toujours dans les milieux concernés par la santé mentale au sens large. En 2023, son principal objectif a été d'organiser des événements autour de la Journée Mondiale de la santé mentale, qui a eu lieu le 10.10.23 Le Relais en fait partie.

Le Relais souhaiterait participer à d'autres commissions et réunions dans le domaine de la santé psychique et des proches aidants mais doit parfois se désister faute de temps et de moyens. Ainsi nous avons momentanément renoncé à assister aux séances de la **FÉGAPH** (Fédération Genevoise des Associations de Personnes Handicapées et de leurs proches). Par ailleurs, notre présidente, Aviva Dattel, après 9 ans de service, a donné en juin 2023 sa démission de la **CCI/DCS** (Commission Cantonale d'Indication/Département de la Cohésion Sociale) chargée d'indiquer des solutions d'hébergement aux personnes en situation de handicap et s'est également retirée de la réunion des **cadres en addictologie/HUG**.

5. Associations faitières

Le Relais maintient ses liens avec les associations apparentées des autres cantons, principalement la **CORAASP** (Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique) et la **Fondation GRAAP** (Groupe d'Accueil et d'Action Psychiatrique).

6. Finances du Relais

L'année 2023 a été un exercice financier faste pour notre Association. En effet, si les cotisants ont quelque peu baissé, les dons, tant de privés que ceux des collectivités et des mairies ont sensiblement augmenté.

Nous avons entrepris durant l'année une campagne auprès de toutes les communes du Canton de Genève ainsi qu'auprès de la Loterie Romande et du Département de la cohésion sociale de M. T. Apothéloz. La Loterie Romande nous a soutenu pour la mise en place d'un nouveau site internet (www.lerelais.ch) ainsi que pour l'impression de nouvelles brochures. Diverses communes nous ont, quant à elles, apporté leur aide pour l'activité courante du Relais. Vous pouvez retrouver leurs noms sur notre site internet <https://lerelais.ch/nos-soutiens/>.

Ces chiffres nous ont permis de dégager un bénéfice conséquent de CHF 10'443.- pour l'année. L'Association Le Relais tient à remercier ses Chers Membres et ses Chères Membres :

- Pour le versement de leurs dons et leurs cotisations,
- Pour avoir servi encore une fois de «Relais» auprès de leurs communes respectives.

Enfin, encore un grand merci à tous nos généreux donateurs, qui permettent à notre Association d'œuvrer dans la sérénité financière.

Rappel du prix de nos cotisations :

Individuelle : CHF 70.-

Couple : CHF 90.-



Association Le Relais
Maison des Associations
15, rue des Savoises
CH-1205 Genève Tél. 022/781 65 20 ;
Email: contact@lerelais.ch; Site
web: www.lerelais.ch

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
A l'Assemblée générale de l'

Association Le Relais, Genève

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Association Le Relais pour l'exercice annuel arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 8 février 2024

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Rosario di Stefano
Réviseur agréé



société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

 Membre d'EXPERTsuisse

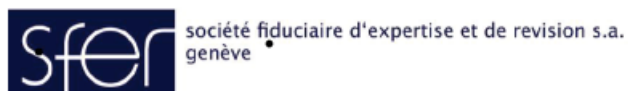
rue agasse 45
case postale 6237
CH- 1211 Genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Association Le Relais

Genève

Bilan au 31 décembre	2023	2022
	CHF	CHF
Actif		
Caisse	0.00	60.00
La Poste	38'241.80	26'134.89
Banque - BCGe	1'925.54	1'919.14
Banque - BCGe Garantie Loyer	2'627.55	2'616.00
Actif transitoire	1'608.20	2'184.20
Total de l'actif	44'403.09	32'914.23
Passif		
<i>Fonds étrangers</i>		
Créanciers divers	870.00	870.00
Passifs transitoires	3'540.00	2'494.20
	4'410.00	3'364.20
<i>Fonds propres</i>		
Fortune au 1er janvier	29'550.03	32'628.58
Excédent des produits	10'443.06	-3'078.55
	39'993.09	29'550.03
Total du passif	44'403.09	32'914.23



 Membre d'EXPERTsuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH- 1211 Genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Association Le Relais

Genève

Compte de fonctionnement pour l'exercice	2023	2022
	CHF	CHF
Recettes		
Cotisations	5'660.00	6'402.00
Dons	14'710.00	9'900.00
Dons Mairies	12'800.00	1'100.00
Intérêts créanciers	17.95	0.45
Produit de sous-location	8'400.00	7'276.80
Total des recettes	41'587.95	24'679.25
Dépenses		
Soutiens aux proches	1'910.26	4'205.35
Administration générale	9'886.23	3'976.80
Impôts	0.00	277.25
Loyer et charges locatives	19'348.40	19'298.40
Total des dépenses	31'144.89	27'757.80
Excédent des recettes	10'443.06	-3'078.55

Récapissé

Compte / Payable à
CH11 0900 0000 1201 0369 9
Association Le Relais
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie	Montant
CHF	70.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	70.00

Compte / Payable à

CH11 0900 0000 1201 0369 9
Association Le Relais
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Informations supplémentaires

Cotisation individuelle

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Récapissé

Compte / Payable à
CH11 0900 0000 1201 0369 9
Association Le Relais
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie	Montant
CHF	90.00

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	90.00

Compte / Payable à

CH11 0900 0000 1201 0369 9
Association Le Relais
Rue des Savoises 15
1205 Genève

Informations supplémentaires

Cotisation couple

Payable par (nom/adresse)

┌

└



Association Le Relais
Maison des Associations
15, rue des Savoises
CH-1205 Genève Tél. 022/781 65 20 ;
Email: contact@lerelais.ch; Site
web: www.lerelais.ch